

Domaine Paul et Marie Jacqueson Bourgogne Chardonnay "Sélection" blanc 2019

Prix du produit :

102,00 €



caractéristiques du produit :

Région: BOURGOGNE
Vigneron(ne): Paul et Marie JACQUESON
Millésime: 2019
Appellation: Bourgogne
Couleur: blanc sec
Catégorie de prix unitaire: 16-20 €
Format: 75cl
Mode de culture: agriculture raisonnée
Cuvée: Sélection
Cépage dominant: chardonnay

Description brève du produit :

Le "petit Bourgogne" d'un des meilleurs domaines de la Côte Chalonnaise, dans un millésime exceptionnel. Un chardonnay frais et aromatique à apprécier dans sa jeunesse.

Description du produit :

PRÉSENTATION DU DOMAINE JACQUESON + TOUTES SES AUTRES CUVEES EN STOCK

Commentaire sur ce

Bourgogne Chardonnay "Sélection" blanc 2019

Commentaire rédigé par le domaine : *Cette cuvée spéciale a été élaborée avec des Chardonnay de notre région, vendangés à la main et sélectionnés pour vous avec la plus grande*

vigilance. Ce vin allie à merveille puissance et finesse. Il est frais, aromatique et peut être apprécié jeune. Ses arômes de fleurs blanches et de fruits frais prendront des notes de miel et de noisette en vieillissant. Il s'accommode à merveille des poissons, viandes blanches et autres fromages bourguignons.

Fiche Technique rédigée par le domaine :

Savoir-Faire : Le sol est travaillé mécaniquement (pas de désherbants) seuls des labours lents et peu profonds entretiennent nos sols. Les vendanges sont entièrement manuelles, les raisins sont triés et égrappés dès leur arrivée à la cuverie.

Tous nos vins rouges et blancs sont élevés à 100 % en fûts de chêne fabriqués par plusieurs tonneliers bourguignons avec des merrains issus du centre de la France et séchés au moins 2 ans. Nous mettons nos vins en bouteilles nous-mêmes, à notre cave, après une très légère filtration pour les blancs. La constatation d'un léger dépôt dans la bouteille est naturelle et n'altère en rien les qualités gustatives de nos vins.

A NOTER : Tous nos vins sont récoltés manuellement après étude de maturité.

Vinification :

- Le raisin est pressé dans un pressoir pneumatique et le mout ainsi obtenu est "débourbé" pendant 24 heures environ puis est mis directement en fûts (dont 20 % en neufs) pour la fermentation alcoolique.
- Ouillage et bâtonnage ont lieu fréquemment.
- L'élevage s'étale sur 12 mois et la mise en bouteille est précédée d'une filtration légère.

Mode de Culture : Depuis toujours, nous utilisons deux systèmes de lutte complémentaires. Dans un premier temps, la lutte prophylactique qui nous permet d'agir en amont sur les facteurs favorisant le développement de maladies. C'est le cas du désherbage mécanique et manuel. (Nous n'utilisons en aucun cas de produits désherbants).

Nous effectuons également un ébourgeonnage méticuleux afin de limiter l'entassement de végétation, l'humidité et donc le risque de développement de mycoses. Enfin nous rognons et écimons régulièrement pour favoriser l'aération, toujours dans le but d'éviter l'apparition de parasites.

Ainsi, une attention constante sur les conditions climatiques et l'évolution des vignes nous permet d'amener à maturité parfaite des grappes saines et de qualité quand les conditions sont réunies.

Ensuite, notre lutte est "raisonnée", dans la mesure où nous tenons à effectuer un emploi rationnel des produits phytosanitaires.

Nous respectons scrupuleusement les doses d'homologation et nous fixons des seuils de

tolérance afin de limiter au maximum la pollution liée à l'utilisation de ces produits. Pour ce faire, nous travaillons en corrélation avec un organisme de protection des végétaux.